

**ARRÊTÉ N° ARR\_2024\_0141\_AL\_RD254\_VANNOZ**  
Portant alignement sur une route départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD CHAMPAGNOLE

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU** la demande en date du 23 janvier 2024 par laquelle Monsieur Nils LECUYER et Madame Anaïs MENETRIER, représentés par le Cabinet ABCD Géomètre-Expert, sis 95, rue Jean et Jean-Claude Ponsar, 39300 CHAMPAGNOLE, sollicitent l'alignement de la Route Départementale n° 254, 13 rue du Clos Lombard, du PR 1+0656 au PR 1+0681 au droit de la parcelle cadastrées ZB n° 251 - Commune de VANNOZ en agglomération,
- VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L112-1 et L112-3,
- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4,
- VU** le règlement de voirie départementale du Jura approuvé le 28 mai 2010,
- VU** l'arrêté de délégation permanente de signature en vigueur, consentie à Monsieur le Chef de l'Agence Routière Départementale de CHAMPAGNOLE du Conseil Départemental du Jura,
- VU** l'état des lieux,
- VU** la consultation du Maire en date du 31 janvier 2024,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 Alignement**

Après visite des lieux et matérialisation sur le terrain effectués le 11 décembre 2023, la limite du domaine public routier au droit de la parcelle susvisée est définie par une ligne reliant les points A et F le long de la RD 254 figurant sur le schéma joint en annexe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 Responsabilité**

La limite fixée par le présent arrêté d'alignement ne vaut pas limite de propriété pour le riverain. En cas de travaux sur le domaine départemental public ou privé, ce dernier devra obtenir l'accord préalable du Département. À défaut, il s'expose à des poursuites.

### ARTICLE 3 Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

### ARTICLE 4 Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, sous réserve qu'il ne soit apporté aucune modification des lieux. A défaut, une nouvelle demande d'alignement devra être effectuée.

### ARTICLE 5 Recours

Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de l'Agence Routière Départementale de Champagnole, à l'adresse suivante : 22 rue Gédéon David – BP28 – 39301 CHAMPAGNOLE cedex.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire, consulté le 13/02/2024.  
Visa, signature et cachet



Signature de l'arrêté par le département



Diffusion : Le bénéficiaire pour attribution  
Son représentant pour information  
La commune de VANNOZ pour information  
L'ARD de CHAMPAGNOLE pour classement



Envoyé en préfecture le 15/02/2024  
Reçu en préfecture le 15/02/2024  
Publié le 15-02-2024  
ID : 039-223900010-20240215-ARR\_2024\_0141-AR



DÉPARTEMENT DU JURA  
26 JAN. 2024  
COURRIER

**ARD DE CHAMPAGNOLE**  
M. le Prsdt du CD du JURA

au **CONSEIL DEPART. DU JURA**  
17 rue Rouget de l'Isle  
**39009 LONS-LE-SAUNIER CEDEX**

**Objet : Remise de documents**

Ref. N° de dossier : 230506/  
Objet : VANNOZ - Bornage des parcelles ZB 50 et 51

CHAMPAGNOLE, Le mardi 23 janvier 2024

Cher Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents indiqués ci-dessous.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Olivier COLIN

Qté	Désignation
1	Demande d'alignement avec plan de proposition d'alignement <b>pour suite à donner</b>

ABCD est une SARL de géomètres experts inscrite sous le numéro 2001C200007 au capital de 366 000 Euros  
SIREN 410.517.130 - code APE 7112A - TVA intracommunautaire FR 2041051713000044 - RCS LONS-LE-SAUNIER 97030  
Banque : Banque Populaire - Swift : CCBPFRPPDJN - IBAN : FR76 1080 7000 1012 3219 04 95 436

MONTMOROT (Siège social)  
Route de Lyon - 39570  
Té : 03 84 47 15 78

CHAMPAGNOLE (Bureau secondaire)  
95, rue Jean et Jean-Claude Ponsar - 39300  
Tel: 03 84 52 01 17

[www.abcd-experts.fr](http://www.abcd-experts.fr) | [bonjour@abcd-experts.fr](mailto:bonjour@abcd-experts.fr)





ABCD

## Demande d'alignement

M. le Président du Conseil

Suite à la réunion de bornage du 11/12/2023, en présence de M. Alain SENS ARD de Champagnole

Je, soussigné Olivier COLIN Géomètre-Expert à CHAMPAGNOLE (39300), sollicite pour le compte de :

- **Nils LECUYER et Anaïs MENETRIER.**

La délivrance d'un arrêté d'alignement sur la RD 254 au droit de la propriété située :

- **à Vannoz « Aux Clos Lombard »**
- **au 13 Rue du Clos Lombard –RD 254.**

et cadastrée

- **ZB n°51 (en cours de division pour détachement d'un lot à bâtir).**

**Merci de bien vouloir nous confirmer l'alignement de fait, défini sur le plan joint par la droite F-A, comme étant la limite de l'alignement individuel.**

Dans l'attente de votre réponse ;

Je vous prie d'agréer, M. le Président du Conseil, l'expression de mes salutations distinguées.



Champagnole, le 25.01.24

Pièce Jointe : un plan Proposition d'Alignement (dossier 230506)

ABCD est une SARL de géomètres experts inscrite sous le numéro 2001C200007 au capital de 366 000 Euros

SIREN 410.517.130 - code APE 7112A - TVA intracommunautaire FR 2041051713000044 - RCS LONS-LE-SAUNIER 97D30

Banque : Banque Populaire - Swift : CCBPFRPPDJN - IBAN : FR76 1080 7000 1012 3218 84 95 436

MONTMOROT (Siège social)

Route de Lyon – 39570

Tél : 03 84 47 15 78

CHAMPAGNOLE (Bureau secondaire)

95, rue Jean et Jean-Claude Ponsar – 39300

Tél : 03 84 52 01 17

[www.abcd-experts.fr](http://www.abcd-experts.fr) | [bonjour@abcd-experts.fr](mailto:bonjour@abcd-experts.fr)



**GÉOMÈTRE-EXPERT**  
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE



VANNOZ  
Section ZB

n° 51  
"Aux Clos Lombard"

Projet  
Nils LECUYER/Anais MENETRIER  
**Route départementale n°254**  
**PROPOSITION D'ALIGNEMENT**



"Cabinet Olivier COLIN et Associés"  
Géomètres - Experts

95, Rue Ponceur - 39300 CHAMPAGNOLE  
Permanence : 64, Grande Rue - 38600 ARBOIS  
Bureau secondaire : 7, Rue du Miroir - 39200 SAINT CLAUDE  
Tél : 03.84.52.01.17  
bonjour@abcd-experts.fr

Echelle : 1/250

11.12.2023

Dossier 230506

----- Mur      **Coordonnées : système Lambert 93 CC47**

□ Borne ancienne remembrement

⊙ Borne nouvelle OGE

Application du plan cadastral

En l'absence de bornage contradictoire, les limites cadastrales ne sont données qu'à titre indicatif.

Proposition d'Alignement  
La limite F-A fait l'objet  
d'une demande d'Arrêté d'Alignement

